L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 AVRIL 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces insérées, placées à leur de ville dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le cent pour la première insertion, et 75 CENTS le cent pour chaque insertion subséquente.

Les annonces insérées dans la page éditoriale paieront $1 50 le cent pour chaque insertion.

Les annonces insérées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en noir, dans la page éditoriale, paieront 25% net le cent par mois.

Les personnes faisant régulièrement et convenablement leurs annonces, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, lui exemptés qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet exemple ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.

Toutes annonces transitoires doivent être payées d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de annonces le mois ne seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 12 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et steamships arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en donnée, voir à la page anglaise.

ABONNEMENT.

Nous croyons devoir avertir les personnes qui prennent l'ABEILLE à la semaine, avec nos porteurs ou des marchands de journaux, que ce n'est pas nous qui régions le prix de ce genre d'abonnement. Les marchands de journaux demandent naturellement ce qu'ils veulent des exemplaires de l'ABEILLE qu'ils nous subtilent. L'abonnement, quand on s'inscrit dans nos bureaux, est de $16 par an, de $8 pour six mois, et de $4 pour un trimestre, payable d'avance.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par J. Mahew, constable, à midi, au No 151 rue Julie, gros sacs de Camp-Quatre belles chaises de bureau, 24 planches en sapin.

Par M. Turpin, à 11 heures, vis-à-vis le Levee Steam Cotton Press, Troisième District—176 caisses vermouth, des barils d'olives, pipes de madère, sherry, porto, vermouth et bitter d'amandes, en débarquement de navire Genevie, venu de Marseille.

Par A. Feiber, à un salle d'encan—Grande vente importante de marchandises sèches, de fantaisie et de mode, étoffes blanches, habillements, articles de merceries, etc.

Par Hoffman & Marks, à leur magasin d'encan—Un assez vaste de jaconet, toile d'Irlande, nansou, mous seth ou, velins barbes, bobinet, kirby, grenadines, mouchoirs, toile du Nord, &c.

Par J. P. Boisseau, à 10 heures, au magasin de coin des rues Ursulines et Gallatin—Le fonds d'une grocerie de la famille.

A 4 heures, sur la Levée, en face de la rue du Quartier, 1,500 caisses d'oranges et de citrons. Et sur la Levée, au fond de la rue Gravier, 184 barils de pois.

Par S. Guinault, à son magasin d'encan—Un lot de meubles.

Par J. B. Crouzat, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale—Un lot de meubles.

☞ Achetez vos cosmetiques et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Belle propriété à Pencan. — MM. Foretall & Spear, encanteurs, offriront à encheres, demain samedi, cette belle propriété en briques et à trois étages, située rue Royale, entre la Place St-Antoine, près de la Cour fédérale. La cuisine est également en brique et à trois étages. La propriété est maintenant occupée par MM. Mélvin & Schweitzer, et vient d'être complètement réparée et repeinte. Les conditions sont: 1/3 liquide, 1/3 payable en 1 an, et le balance à 12, 18 et 24 mois.—Voir l'annonce.

☞ L'attention de commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui se feront aujourd'hui, à 11 heures A.M., en débarquement du navire "Genevie" venu de Marseille, par le ministère de Bernard Tupin, Esq. Tournefeuvre, savoir:

1o—48 barils et demi-barils olives verdales,
2o—176 caisses Vermouth Pransyre,
3o—Madère, Porto, sherry, amandes, &c., &c.

Pour les détails, voir les annonces dans nos colonnes

☞ Mr. J. P. Boisseau continuera à vendre aujourd'hui à 10 heures, le stock de grocerie de famille, au No 3 rue des Ursulines, coin Gallatin, se composant de sucre de vieux, whiskey, genièvre, épaules de porc, lard et jambons, &c., &c. Voir l'annonce.

nos malheureuse des Conseils de Ville.

Après le trouble que l'acceptation du bill dit de "législation" par les Conseils de ville avait causé dans nos affaires locales, on ne s'attendait guère à la persistance de ces mêmes Conseils dans l'adoption d'une législation condamnée presque universellement aujourd'hui. On en a vu les mauvais effets avant même qu'elle pût être mise en vigueur, car il lui manquait l'approbation du maire, et, quand le veto du maire est arrivé au lieu de son assentiment, on a vu aussi que le trouble avait cessé à l'instant, et que chaque chose avait repris sa place naturelle dans le système public. Les Conseils ne peuvent donc pas dire qu'ils ne sont pas instruits, qu'ils ne sont pas avertis. La partie-tion financière, qui a cessé à l'instant même où les journaux ont annoncé que le maire désapprouvait la malencontreuse combinaison d'une coterie appartenant ou ne mit à quelle école l'ignorance, n'est dit-elle pas plus que toutes les difficultés possibles? et les Conseils de ville qui, même d'après la charte de 1836 qui nous régit encore, n'ont plus de pouvoir, attendu que cette charte, bien qu'elle ait été amendée sous le rapport du nombre des conseillers, contient toujours, malgré nos diverses révolutions législatives, la clause de renouvellement annuel d'une moitié de leurs membres, peuvent-ils se flatter de représenter bien légitimement le peuple?

Il est vrai que la Législature a prorogé leurs pouvoirs, mais comme nous savons que la Législature n'a fait cette prorogation que pour assurer à l'Etat le bénéfice du bill de législation, bill que nous regardons comme une conspiration contre le crédit de la ville, nous avons peu de respect pour une législation de cette nature et nous soutenons que des conseillers sortants ne peuvent point prendre sur eux de voter des ordonnances qui décident tout à la fois d'une immense avance d'argent à faire à l'Etat et d'une taxe additionnelle que rien ne justifie. Non, des Conseillers prorogés et tolérés seulement n'ont pas assez d'autorité morale, pour imposer de pareilles questions, et nous nommer surprise qu'après le veto du maire, à défaut de considérations plus graves, ils n'aient pas renoncé à des mesures aussi importantes et aussi aventurées.

Nous nous en étonnons d'autant plus qu'ils devraient prévoir d'une manière certaine, par l'expérience du passé, la perturbation nouvelle que ce manque leur persistance. C'est marvelé! mais qu'on: sans dans les journaux de la ville la délibération et le vote du Conseil des Aldermen sur le veto de maire, et bien qu'il ait manqué une voix pour donner aux aventureux financiers du Conseil les deux tiers de majorité dont ils avaient légalement besoin pour faire triompher la mesure, dès huit heures l'indiquée avait mis toute la ville, et s'était les lettres des journaux les bilets de ville ne cible'l laient qu'au moyen d'un escompte. Cet effet de la délibération était infaillible: les membres du Conseil des Aldermen, nous le répétons, devaient la prévoir; ils le prévoyaient et ils ont persisté: ils ont persisté en renvoyant, sur une motion de reconsidération, l'affaire à leur prochaine séance. Que dire d'avec après cela? mille choses que nous leur épargnerons, mais que le public dira sans l'indignation de son mépris.

Quant au Conseil des Assistants-Aldermen, il a gardé le silence sur le veto du maire; mais ce silence fait pire qu'un vote, car s'il n'y a pas eu de vote c'est que ce vote eût été inutile, celui des aldermen n'ayant pas été final. Si les aldermen eussent renversé le veto, les assistants-aldermen, avertis, se fussent empressés de convoquer leurs membres du crédit de la ville. Ainsi la ville tout entier marche d'un côté et les deux Conseils dont les pouvoirs sont moralement expirés, marchent de l'autre; et une ville de 250,000 âmes en voit exposée, par l'entêtement d'une vingtaine d'hommes sous mandat populaire renouvelé, en discrédit et à la ruine.

Et maintenant pourquoi tout cela? pour qui ce sacrifice? On a comparé souvent le gouvernement des Etats ou des corporations au gouvernement des familles, et le rapprochement est le plus souvent juste. Mais il pourrait être fait dans l'espèce dont il s'agit. Un étranger, un négociant pourrait, bien que crédité de dettes et chargé d'un passif considérable, prêter encore de l'argent à un négociant ou à une famille qui, quelque malheureusement embarrassé. Le chrysos riche en relève et de toute sa puissance nouvelle Rendre qu'il mave de la ruine en lui prêtant un nouveau cent fois plus grand que celui qu'il a reçu. Ce dernier, dans ce cas, entre de son avance un intérêt cent fois plus grand que celui qu'il aurait en en prêtant une dixième de son dette.

Ici, rien de semblable: la ville qui ne peut indiquer ses propres billets, n'avise de vendre en nouveau à l'Etat pour une somme énorme, pour une somme de $2,500,000, qui dévore le tiers de sa circulation à cette millions; et l'Etat demande, en échange de cette avance une taxe qui dépôts en leurs dépositaires. Ces bons, comme on vendant-ils! Moi ne-le sais, mais ce qu'on sait très bien c'est que l'Etat a pour, comme ressources régulières et annuelles de revenu, un revenu de 365,000 nègres qui, d'ailleurs qu'ils étaient et propriété humaine, dont devraient citoyens et électeurs. Voilà donc un accroissement de 182 millions pesés pour l'Etat. Il faut ajouter à ce chiffre une pelle égale pour les taxes que ces 365,000 nègres montaient en culture et qu'en sirtiens à même cultive maintenant à prix d'argent, en qui été à ces terres les trois quarts et demi de leur valeur; ce qui fait que personne n'en vent plus et que beaucoup de terres cultivées ne produisent pas à la vente les pais du chérif. Nous croyons que, sans exciter d'orrcur, on peut porter cette dévalue pour d'accroment pour l'Etat au même chiffre que la perte d'accroissement sur les nègres, et évaluer la perte générale à 364 millions au lieu moins. Que reste-t-il à l'Etat pour l'impôt? Il lui reste quelques bonnes chemandes dans toute l'étendue de nos limites; et puis il lui reste la ville, c'est-à-dire la Nouvelle-Orléans. Les bourgs, dont nous parlons, étant fort pauvres, et implorant constamment la Législature pour des remises de taxes ou des atermoiements de paiement, déjà on remises que la Législature accorde toujours, il n'est qu'à ne reste à l'Etat de ressources solide que la ville, et la ville constitue aujourd'hui à elle seule, l'Etat presque tout entier.

L'Etat n'est donc pas le riche propriétaire, citoyen en négociant, momentanément gêné et qui ne demande qu'un prêt ou une légère avance pour sortir d'embarras. L'Etat est profondément gêné, tellement gêné qu'il ne pourra survivre que par la réforme et des amputations d'administration radicales. Le fleuve à lui seul peut déposer plus de ressources que l'Etat n'en possédera jamais. Le fleuve est devenu libre comme le nègre qui le retraitait dans ses digues. Cette liberté du fleuve est une perte qu'il faut ajouter à toutes les pertes énumérées plus haut, et ce n'est pas la moindre. On dit, il est vrai, que les bons de l'Etat seront en demande pour le Congrès, n'est probable; mais si le Congrès ne les endossait pas, où en serions-nous? Y a-t-il rien de certain avec le Congrès? Pouvons-nous compter sur quelque chose des que le Congrès y a la haute main?

La garantie de la ville, en prenant les bons d'Etat, est donc fort précaire, et nous ne lui conseillons pas de s'y fier. La ville a déjà pour $750,000 de billets d'Etat dont elle ne sait que faire. L'est un capital qui gît inutile dans le trésor municipal et à propos duquel il faudra nécessairement se soumettre à un escompte considérable pour le rendre à l'activité. La ville, en prenant ces billets, a donné à l'Etat tout le secours qu'elle pouvait lui donner. L'opinion publique est loin de donner hautement contre tout secours ultérieur ou moyen de manœuvres financières. Ces manœuvres n'amèneraient pour résultat, comme nous l'avons déjà expliqué, que de faire sombrer le crédit de la ville sans relever d'un cent le crédit de l'Etat. Nous encourbertons tous dans la même ruine et la ville, la seule valeur solide, comme revenu fiscal, qui reste à l'Etat, disparaîtrait par la dispersion de ses habitants, sur lesquels pèserait un fardeau intolérable.

On sait à quel taux les loyers ont été élevés. Eh bien, que le bill de législation, qui est aussi un bill de surtaxe déguisé, passe, et les loyers seront encore plus élevés et qui pourra les payer? Où sont donc les bénéfices de la situation, qui permettraient au peuple de payer pour un domicile plus qu'il ne paie aujourd'hui. Le Mississippi est-il devenu un pactole depuis qu'il traverse les campagnes? Laisse-t-il une poussière d'or dans les lieux qu'il submerge? Avons-nous plus de coton et de sucre qu'à l'époque où les loyers étaient modérés? Les aliments sont-ils moins chers? Tout cela a doublé ou triplé et nos ressources pour y faire face sont beaucoup moindres. Si le vote du maire est renversé, tout cela sera encore plus cher; la perturbation reparaîtra dans toutes les branches de la ville, et les pauvres familles et les familles au revenu limité seront obligées de fuir. Voilà ce que vous aurez fait.

Le Conseil des Aldermen propose de vendre les propriétés de ville non utiles au service public. Mais où sont ces propriétés? Quelques terrains peut-être aisés pour taxes, et qui donneraient lieu à des procès plus tard, et puis encore quelques terrains de batture, s'il en reste. Mais qu'avez-vous fait des $600,000, provenant de la vente des terrains de batture, et qui devaient servir à l'amortissement de la circulation monétaire? Qu'avez-vous amorti avec cet argent? Rien. Il vous faut racheter aujourd'hui $4,500,000 de billets de ville et c'est quand vous êtes dans l'impossibilité de le faire que vous voulez ajouter à cette circulation $2,500,000 de plus! Et la dette annonce de plus de 10 millions, l'oublierez-vous?

Qui répondra de toute cette agglomération de dettes? La ville, en comptant tous les édifices publics, n'a pas pour plus de dix millions de valeurs et et vous soutenez la mesure, vous devez, en cas de millions, moins ce que nouvelleur valoir $2,500,000 de bons d'Etat dépréciés. Comment ferez-vous si les porteurs de billets de ville, poursuivent la City-Hall, le Palais de Justice, la Prison, l'Arsenal, etc.? avez quoi payerai-vous pour éviter les saisies?

Vous n'avez pas même l'excuse de l'ignorance, car vous-même vous avez donné un avant-goût de ce que serait la situation si vous persistiez dans l'acceptation du bill que nous ne savons comment qualifier, en rappelant l'ordonnance d'après laquelle il était permis de payer avec les billets d'Etat les contributions municipales. Que signifie ce rappel? Il signifie, sans doute, que ces billets n'ont pas la valeur de leur dénomination et qu'il y a perte pour ceux qui les prennent au pair, et c'est ce crédit qui a donné cette ordonnance qui vous avez accepté avec le vote déjà si obnubilé par vos imprudences: et c'est pour soutenir ce crédit qui s'écroule que vous voulez surcharger vos concitoyens d'une taxe additionnelle, quand vos concitoyens sont déjà écrasés! Ah! croyez-nous; épargnez le peuple de la ville; renoncez à votre combinaison malheureuse; renoncez à la taxe additionnelle; sur et vous y persistez ne se serait pas de l'imprudence, ce serait de la démence, et le peuple ne vous le pardonnerait pas.

☞ Les médecins de Paris disent que le meilleur moyen de prévenir le choléra est d'avoir recours aux stimulants. Les médecins les plus instruits de ce pays admettent que les STOMACH BITTERS du Dr. HORACK sont les meilleurs stimulants du monde connu.

☞ La mélodie rêveuse, le plus légère tour, quand ils sont négligés peuvent chômer les constitutions les plus robustes et amener la consomption et la mort.

Ce vaste laboratoire pour toujours être gagné en fait: sang, en temps utile, du Sirop Pectoral Balsamique de Durand, l'une des préparations les plus efficaces est aient encore des présentées au public. Ceux qui ne l'ont pas, ne le, plus, l'avaient, d'autre fois après quelque ennui, et se Nouvelle jamais.

Maintenant, avec les produits étrangers autant chômé à importer, à cause des droits et de la hausse sur l'or, il est devenu beaucoup de nouvelles préparations "indigènes" qui jouissent des garanties décrivant à la confiance du prix.

Le Sirop Pectoral Balsamique se recommande qui seulement à la faveur de publicité sous ce double support.

On le trouve dans les principales pharmacies de la ville.

☞ L'attention spéciale des propriétaires de cafés et d'hôtels est appelée sur le magnifique spécimen de Billiard Jenny Lind exposé actuellement au magasin de M. M. BRUNSWICK & CO., Balbiment de la Bourse, rue St. Louis, No 69, en face de l'Hôtel St Louis. Dans le rapport de l'élégance de la forme, du fini et du bon marché, le spécimen Billiard en exposé dans cet magasin, surpasse tout ce qui a été importé dans ce pays et il défie de la vole une fois pour qu'il remplisse les vœux illimés.

Pour un cafés, on ajoute une préférence exquisition, un Billiard Jenny Lind est le meilleur placement de tous genres.

Eglise des RR. PP. Jésuites, (rue Bienville). Nous apprenons à nos lecteurs, que d'ici au, jour d'hui, que le Révérend Ministre de Bernard sera entendu, à 8 heures et demie du soir, par nos confrères et Saint-Vieth Prédicateur.

EBRUITS À BOURAIX.

On lit dans le *Monitour*:

Des désordres ont eu lieu à Bouraix à l'occasion d'une grève. Quelques malveillants ont profité des troubles qu'ils voulaient produire pour enlever l'argent de M Bouraix, voler les objets qu'ils ont pu enlevés et quelques autres objets de la nature des machines de quelques autres ouvriers.

L'autorité s'est immédiatement transportée sur les lieux, a rétabli le calme et a fait procéder à l'arrestation des coupables, qui ont été mis immédiatement entre les mains de la justice.

Le gouvernement n'a pas oublié que s'il doit garder une neutralité complètement impartiale dans les questions qui se débattent entre les patrons et les ouvriers, il a aussi le devoir rigoureux de maintenir l'ordre partout où il est troublé.

Le journal le Zouave donne la statistique suivante de ceux qui étaient en ce moment engagé sur les théâtres d'opérer Italien: Il y a 1,000 Sardes, 1,000 Piémontais, 300 Hongrois, 144 hommes problématiques, 300 Napolitains, 24 Romains, 61 Milanais (hommes) et chorégraphes, 1,000 Français (femmes), mais comptez le Zouave dans le corps de la Belle. Dans cette série, quelque ne sont pas comptés les autres sans compte actuel.

CHRONIQUE LOCALE.

GRAND VOL AVEC EFFRACTION.—Plus matin vers 3 heures, des voleurs sont entrés dans le magasin de bijouterie de J. Lilienthal, rue du Canal No 85 et y ont pris des montres, des diamants et autres articles évalués à plus de $60,000. Mais le vol n'a pas parfaitement réussi comme nous allons le dire.

Il paraît que M. J. Lilienthal qui réside rue Condamon, No 201, se charge habituellement des clés du magasin et des clés des coffres qui étaient encore dans le magasin. Les voleurs évidemment connaissaient cette circonstance, car ils se sont rendus chez lui hier matin avant d'ouvrir leur ouvroir rue du Canal. Ils ont appliqué une échelle contre le mur et ont ouvert une fenêtre. Une fois dans la maison, il est probable que les voleurs ont administré du chloroforme à M. Lilienthal et à sa femme, car ils ont volé avec toute facilité une montre et une chaîne en or, une petite somme d'argent et les clés du magasin et des coffres. Les voleurs après avoir pris l'argent du portemonnaie de M L., ont remis ce dernier article dans la poche de son pantalon.

Ces préliminaires accomplis avec succès, les voleurs se sont rendus au magasin de M. Lilienthal, rue du Canal, ont ouvert doucement la porte et, avec les clés qu'ils avaient en leur possession, ont ouvert les coffres et y ont pris les articles les plus précieux et à leur convenance.

Après s'être chargés de tout ce qu'ils pouvaient emporter, les deux voleurs, car il paraît qu'ils n'étaient que deux, ont fait une sortie discrètement, laissant brûler le gaz du magasin comme ils l'avaient trouvé et ont tourné par la rue de Chartres. Mais là ils ont été surpris au moment où ils croyaient l'affaire faite et terminée. Le sergent James Gibney, de la police de la Première District, faisait en cet endroit une garde vigilante, sachant que plusieurs magasins de vêtemens commençaient de grandes ventes. Il vit deux hommes sortir du magasin de bijouterie. Il prend le pas et se mettant entre eux deux il leur commanda de s'arrêter. Un des hommes se mit à courir et il lui tira dessus. Il voulait tirer une seconde fois, mais les canons de son pistolet se parent tourner. Revenant alors à l'autre il divida qui plaît sous le poids de son butin. Il lui mit son pistolet sur la poitrine et le força à se rendre. En même temps l'alarme fut donnée pour arrêter l'autre.

Le voleur arrêté, amené au corpsde garde du Premier District, a dit s'appeler John Watson et a été reconnu pour un voleur de Cincinnati. Il est robuste, fort, bien bâti, et était lié de pulse quelque temps. Il avait un grand sac attaché à sa personne, sac où l'on a trouvé les articles suivants: 62 montres d'or; 19 montres d'argent; 12 crayons et plumes d'or; 70 grosses chaînes; 12 bracelets d'or; 173 bagues d'or; 5 paires de boucles d'oreilles en diamant; 3 paires de boucles d'oreilles en diamant; 3 paires de boucles d'oreilles d'or avec perles; 6 boutons de diamants; 2 grappes de diamants; une bague en diamant; 5 broches de femme; 3 boucles d'oreille dépareillées; 2 charmes maçonniques et un lot de perles et de diamants détachés. Dans les poches il avait 60 cents, un couteau, un poche-monnaie et un paquet de clés.

On prétendait que le compagnon de Watson qui courait dans la rue de Chartres, est fait arrêté par l'officier Davignaud. Il a dit que son nom était J. H. Davis, nom fort connu de la police de cette ville. C'est un petit homme, ayant une cicatrice sous l'œil gauche. Avant d'être arrêté, il avait jeté les articles suivants, sous le pont au coin des rues Bienville et Chartres: 14 montres, 25 bagues, 8 épingleries, 2 grappes de diamants, 3 broches, 4 bracelets et environ $175 en or.

L'impression est que les voleurs n'étaient pas seuls car on n'a pas retrouvé sur eux les objets volés au domicile de M. Lilienthal. Les deux hommes arrêtés ne prétendent pas nier leur vol, et d'après ce qu'ils disent on peut présumer qu'ils dévoileront toute l'affaire et impliqueront d'autres coquins.

On nous rapporte que peu de temps avant le vol, deux hommes avaient demandé au watchman de ronde, où ils pourraient trouver à boire et qu'après avoir été informés que c'était trop tard, que toutes les tavernes étaient fermées, ils s'étaient dirigés vers la rue du Camp. Le serpent Gibney fait certain alors que la question n'avait été faite que pour donner le change, et il les surveilla. Entre Camp et Canal les deux hommes se séparèrent et furent perdus de vue. Le sergent Gibney prit le temps dans cette section de la rue et une heure après, il les vit sortir comme nous le racontons plus haut, de l'établissement de M. Lilienthal. Il n'en est fait de très peu qu'à n'aient été aussi surpris tous deux en flagrant délit de vol dans le lieu même où ils trouvaient les objets de leur convoitise.

Au récit qui précède nous avons à ajouter les détails qui suivent relativement à l'arrestation du voleur sur lequel un coup de pistolet a été tiré, et ses déclarations au moment même de son arrestation.

Après avoir pris la fuite par la rue de Chartres, ce second voleur gagna la rue de la Douane et fut rencontré par l'officier Coffee qui le poursuivit jusqu'à ce qu'il fut cerné au coin des rues Chartres et Bienville par les officers Davignaud, Deal et O'Connell. Là, il s'arrêta et disparut si bien dans l'obscurité de la nuit que les officiers ne purent dire tout d'abord ce qu'il était devenu. Supposant néanmoins qu'il s'était blotti dans quelque coin, l'officier Davignaud fut envoyé au bureau de l'*Abeille*, qui est tout près de là, pour se procurer une lanterne, et les autres se placèrent du mieux qu'ils purent pour ne pas laisser échapper le voleur. La lanterne venue, le voleur fut trouvé caché dans le gouttière sous le pont de fer qui recouvre le fossé d'intersection des rues de Chartres et Bienville. Tiré de là, le voleur, armé d'un couteau, voulut se défendre contre l'officier Davignaud; mais se voyant cerné, il rendu bientôt à ses armes et se rendit.

Nous apprenons que vers deux heures hier après midi Watson a fait sans succès une tentative d'évasion. Il a été découvert au moment où, après avoir scié presqu'en entier un des barreaux de sa cellule, il allait désempar.

VOL D'UNE MALLE. — Leon Hamburger a été jugé, hier, sur l'accusation d'avoir volé une malle de linge appartenant à Hannette Levy, veuve de France qui le mettre *Marie G. Levy*, et à laquelle on avait fait croire qu'elle ne pourrait débarquer que deux jours après l'arrivée du vaisseau. Seulement la malle fut enlevée par Leon Hamburger, qui la fit transporter au café de P. Marks, rue Bienville, où il l'ouvrit, et s'il enlève beaucoup de linge et mainte bagues. Le jari, après avoir entendu les témoignages, a déclaré le prévenu coupable, mais en le recommandant à la miséricorde de la cour. Il est difficile de comprendre le motif de cette recommandation.

UN CONTRATEMPORAL.—Hiers été appelé devant le juge Lemonnier un curieux procès. Il s'agissait d'une réclamation de $500 pour gages de services rendus à Bagdad (Mexique). Le défendeur dit que cet argent est le produit d'un vote qu'on demandant pour éviter le tirage fédéral, attendu qu'il s'enfuit de la ville dans ce but. Tout cela accompli par au sujet du gouvernement des Etats-Unis pour un arbitrairement aux obligations que nos lois imposent, est contraire à la même politique et à la bonne morale et, s'il en est ainsi, c'est un contrat immoral et illégal, dit le défendeur, ne ferait rien pour qu'il soit mis à exécution. Telle est la question soumise à la justice. Sans vouloir juger le fervent qui cependant pouvait avoir des raisons majeures pour éviter le tirage, nous pensons que ce n'est pas un délitant à invoquer le fait et que la faite de la loi ne peut satisfaire l'autre à violer ses promesses.

TUE—Le coroner a été appelé hier à faire une enquête sur le corps de James Patterson, natif d'Irlande, et âgé de 22 ans, trouvé à l'hôpital de charité. Il avait été tué par une charrette endolorie on ne sait par qui. L'absence des blessures nécessitées a fait ajourner l'enquête. Patterson était employé comme chauffeur à bord du steamer *W. G. Howes*.

Ouverture du Parlement Italien.

DISCOURS DU ROI.

Monsieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

Pour le bonheur de l'Italie, qui m'a confié ses destinées, j'ai jugé à propos que la représentation du pays me fût présentée dans la source du suffrage national. J'ai la confiance qu'elle y saura puiser la conscience des graves besoins de la patrie et la force nécessaire pour y pourvoir.

Il y est un temps pour les discussions académiques et les entreprises hardies. J'ai marché dans cette voie pleine de confiance dans la sainteté de la cause que j'ai entreprise à défendre. La Nation a répondu avec empressement à mon appel. Par notre accord et notre persévérance, nous avons acquis l'indépendance et maintenant la liberté.

Maintenant que son existence est assurée, l'Italie demande que les forces de l'intelligence et de la volonté le aient pas l'épuiser dans les intempérances et les rivalités, mais qu'elles soient, au contraire, consacrées dans le but de lui donner une organisation stable et sûre, afin de pouvoir développer, dans le repos et la tranquillité, les éléments de vie et de prospérité qu'elle a reçus de la Providence.

La nation demande que les chambres et le gouvernement aient à s'appliquer avec ardeur et résolution à cette œuvre de pacification. Les peuples aiment et apprécient les institutions et ressent des bienfaits qu'elles réalisent. Il est nécessaire de montrer que nos institutions donnent aux Italiens ainsi plus nobles aspirations, à l'activité et à la dignité nationales, et qu'elles soient en même temps, une garantie de la bonne organisation de l'Etat et de bienfaits des populations, afin qu'on ne voie pas diminuer en elle cette confiance dans la liberté qui fait l'honneur et la force de notre reconstitution politique. Pour arriver à ce résultat, mon gouvernement soumettra à vos délibérations un projet complet de réorganisation administrative qui fortifiera un mieux la liberté et rendra plus rapides et plus faciles et moins coûteux les rapports entre les administrateurs et les administrés.

Vous savez que les provinces et les communes jouissent d'une plus grande liberté dans la sphère de leurs attributions, en devra réunir dans les mains du chef de la province des pouvoirs nécessaires, sans diminuer les éléments inférentiels à la centralisation par l'application d'un remède qui puisse renforcer les liens de l'unité.

On vous présentera en même temps des projets de loi pour rendre plus simple et uniforme le mode de perception des impôts, pour réformer quelques parties de notre système de contribution et pour obtenir par une méthode plus rationnelle de comptabilité, un contrôle sûr et une démonstration plus rapide de l'emploi des deniers publics.

Les besoins et les engagements de l'Etat ne sont permanents point, pour le moment, de diminuer, comme je le remarque, les charges qui pèsent sur mon peuple. En attendant, que ritrite demande dans les dépenses, une application rigoureuse des nouvelles lois, une meilleure économie, maintenue dans toutes les branches de l'administration publique feront paraître les impôts moins onéreux à payer.

La prompte réparation et l'appliement efficace des réformes proposées peuvent seules établir notre crédit et éloigner la nécessité de nouveaux impôts. Les parties financières est aujourd'hui pour l'Italie non-seulement une question de sûreté intérieure, mais elle est aussi une question de prestige et de dignité nationale. Le parlement et le gouvernement ne doivent pas, en ce point, mettre toute son activité à résoudre cette question.

Dans des conditions semblables, nous avons après une force de civilisation, d'ordre et de paix, assurée, que nous serons venus en possession de notre existence et de notre indépendance. Mais nous qu'il appartient de maintenir cette promesse et de répondre à l'espérance que l'on avait conçue de nous.

Monsieurs les sénateurs, messieurs les députés! L'honneur, la santé et l'avenir de la nation sont absolument entre vos mains.

Si en fait une gloire pour nous d'avoir accompli par tant de sacrifices l'œuvre de notre indépendance et d'avoir donné à la nation le mouvement et la vigueur de la vie; ce sera pour nous une gloire non moins grande de l'organiser à l'intérieur, de la rendre sûre en elle-même, respectée et forte. (Applaudissements unanimes et prolongés.)

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelle baisse du Coton à New-York.

La Convention démocratique à Albany.

La Chambre Basse du New Jersey.

Le Suffrage pour tous dans le Wisconsin.

Blancs, Femmes et Nègres, tous mêlés.

Nouvelles d'Europe.

Article pacifique du "Moniteur."

Londres, 11 avril, midi—Consolidés 90 1/4. Bons américains, 73 1/2.

Francfort, 11—Bons, 75 5/8.

Liverpool, 11—Cotton plat. Middling Upland, 12 à 12 1/4d Orléans, 12 1/4.

Liverpool, 11, 2 h. P. M.—Coton en baisse de 1/8 depuis l'ouverture.

Londres, 11, 2 h. P. M.—Les Consols ont baissé de 3/4.

Paris, 11—Le *Moniteur* de ce matin contient un article de fond sur la situation de l'Empire. Le ton de cet article est pacifique et tranquillisant.

Constantinople, 11 avril—Le gouvernement turc a envoyé Omer Pacha en Thessalie pour prendre le commandement des troupes dans cette province.

Passe du Sud-Ouest, 11, 6 h. P. M.—Un steamer, supposé être le Clinton, un grand navire anglais et deux briques, sont en échouis, s'approchant de la barre.

Augusta, 11—Coton actif à l'ouverture, mais faible à la clôture. Ventes d'aujourd'hui, 220 balles. Reçu 1,000 balles.

Mobile, 11—Ventes de coton aujourd'hui 500 balles à 1/8c. pour le mid. Marché en faveur des acheteurs. Reçu 289 balles.

Louisville, 11—Tabac ferme. Coton middling 23 1/2.

La Convention d'Etat de l'Union démocratique a été réunie aujourd'hui et a nommé A. Harding pour la place de gouverneur, le juge H. B. Hinkard, pour la place de lieutenant-gouverneur et John M. Harlan pour avocat-général.

Cincinnati, 11—La grande distillerie de Foote, Nash & Co, au coin des rues Pearl & Kilgour, a été consumée ce matin, par le feu. Perte, environ $100,000.

St-Louis, 11—Une dépêche spéciale du Fort Dodge, Iowa, dit. Les indications sont pour une grande confédération indienne et une guerre sanglante.

Baltimore, 11—Coton plat, Middling Upland 27 à 27 1/2.

Washington, 11—Les journaux suivants ont été annoncés par le secrétaire de la Chambre, comme représentant officiels, *Republican* et *Tribune* à la Nlle Orléans et *Home Illust.* en Louisiane, *Memphis Crescle* et *Vicksburg Republican*, *Little Rock Republican*, Ark. deux en Floride, deux dans la Caroline du Nord et un dans le Texas, non encore désignés.

Rousseau est finalement confirmé comme brigadier-général.

Le Président O'Connor a demandé aujourd'hui à la Cour Suprême la permission de remettre au greffier son copie de la pétition de la Georgie pour lui permettre de la modifier et de demander demain une permission d'enregistrement. Ce n'a répondu qu'il pouvait faire ainsi.

Le Président Stanbery a dit que cette pétition différait de celle du Mississippi en ce fait que le président n'était pas partie dans l'injonction, et a ajouté que Stanton, au nom des autorités militaires, avait refusé de prendre une contrôle entier de la défense. La Cour a cependant refusé de prendre un ordre relatif à la pétition de la Georgie. Il a cependant que la motion d'enregistrement pour les deux pétitions sera plaidée conjointement.

New York 11—La dépêche suivante a été reçue aujourd'hui de San Francisco par la Commission de Secours du Sud de cette ville:

James Brown, trésorier de la Commission de Secours contre la famine:

La Commission de Secours de San Francisco vous avertira dans quelques jours, par transfert, $30,000 en or, pour contribuer à secourir les pauvres du Sud.

Signé, THOS. H. SELBY, président.

Washington, 11—Cet après-midi.—Une résolution pour demander au Président copie de la pétition donnée par lui officiellement sur le bill des plaies a été adoptée.

Le Président informe Sénat le jour pour l'ajournement ont donné lieu à des débats caractéristiques. Il est développé le fait que le Sénat tient mal son calendrier et que, sur 40 bills, il y a eu deux seulement sur la moitié et les démocrates l'autre; mais le Président est ferme dans sa détermination d'obtenir un vote. Il ajoute: que de plus en plus,